

PROGRAMME DETAILLE

LE MAIRE FACE AUX BIENS ABANDONNES ET EN PERIL

Distinction des notions

- Les biens abandonnés dit "biens en état d'abandon manifeste"
- Les biens sans maître ou présumés sans maître
- Les biens en péril

Biens abandonnés

- La procédure de déclaration d'état d'abandon manifeste
- Le constat d'état d'abandon manifeste : procès-verbal provisoire et définitif
- Cas de manifestation des propriétaires
- Cas des constructions ou installations implantées sans droit ni titre
- L'expropriation

Biens sans maître

- La procédure d'incorporation de biens vacants et sans maître
- Focus sur les successions vacantes
- La procédure d'appropriation des immeubles sans maître et des immeubles présumés sans maître
- Recours des héritiers

Les immeubles menaçant ruine et en péril

- La définition du péril
- Les conséquences de mise en œuvre de la procédure
- Les conséquences pour les occupants et locataires de l'immeuble

FOCUS ET CAS PRATIQUES

- Les déchets abandonnés
- Cas pratiques

